



Mairie déléguée

14 Route d'Orbec  
Notre-Dame de Courson  
14140 Livarot-Pays d'Auge



Mairie  
Place Georges Bisson  
Livarot  
14140 Livarot-Pays d'Auge

## Arrêté temporaire de circulation et de stationnement N° 28/AT/23

Le maire de la commune déléguée de Notre-Dame de Courson

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande présentée par SPIE CITYNETWORKS dans le cadre du branchement au réseau BT en souterrain de SCI Octave,

Considérant qu'il y a lieu pour assurer la sécurité d'interdire le stationnement et la circulation sur la partie du Chemin de la Hardière,

**ARRÊTÉ :**

### Article 1

A partir du 13/03/2023 au 23/03/2023, la circulation et le stationnement seront interdits sur les voies suivantes :  
- partie basse du chemin de la Hardière

### Article 2

La signalétique correspondante sera mise en place par SPIE Citynetworks.

### Article 6

La gendarmerie de Livarot est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Notre-Dame de Courson, commune déléguée de Livarot-Pays d'Auge, le 09/03/2023

Le Maire délégué,

Roland BAUCHET

